

**ANOC, Association Professionnelle au Service des Eleveurs Ovins et Caprins**

**Outmani A., Jacob U., Aït-Bihi N.**

*in*

Rubino R. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.).  
Systems of sheep and goat production: Organization of husbandry and role of extension services

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 38

1999

pages 57-61

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=99600134>

To cite this article / Pour citer cet article

Outmani A., Jacob U., Aït-Bihi N. **ANOC, Association Professionnelle au Service des Eleveurs Ovins et Caprins**. In : Rubino R. (ed.), Morand-Fehr P. (ed.). *Systems of sheep and goat production: Organization of husbandry and role of extension services* . Zaragoza : CIHEAM, 1999. p. 57-61 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 38)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

## ANOC, association professionnelle au service des éleveurs ovins et caprins

A. Outmani\*, U. Jacob\*\* et N. Ait Bihi\*

\*Association Nationale Ovine et Caprine, 17 rue jbel moussa No. 4, Agdal Rabat, Maroc

\*\*Projet ANOC-DLG/gtz, B.P. 218, Khouribga, Maroc

**RESUME** - Au Maroc le cheptel de petits ruminants est estimé à environ 21 millions de têtes, constitué principalement de races rustiques, adaptées aux conditions locales. Ces races représentent des ressources génétiques riches pour les différents types d'environnement. Pour développer l'élevage des petits ruminants l'ANOC mène depuis plus de dix ans, en collaboration avec la Direction de l'Élevage du MAMVA<sup>†</sup> et d'autres partenaires des actions organisationnelles, techniques et pédagogiques auprès des éleveurs. L'ANOC s'est créée et s'est développée sur des bases solides telles que la prise d'initiative (autonomie), la réalisation des actions selon les besoins et la participation active de ses membres. Les résultats techniques obtenus sont encourageants. Par exemple la sélection des races locales a connu un essor important. La production de géniteurs est passée de 1 248 à 4 700 entre 1984 et 1996. En plus des atouts techniques on note une évolution importante du nombre d'adhérents, de groupements et de brebis encadrées (annexe 1). L'ANOC en tant qu'organisation professionnelle dispose actuellement d'une *capacité d'évolution* avec une tendance vers la représentation et la défense des éleveurs de petits ruminants. Et pour renforcer ses capacités et améliorer ses services l'ANOC s'appuie sur une collaboration technique, scientifique et pédagogique avec plusieurs partenaires nationaux et internationaux.

**Mots-clés** : Association, profession, développement, partenaire, participation, technique et pédagogie.

**SUMMARY** - "ANOC, professional association for sheep and goat producers". The population of small ruminants in Morocco is estimated at around 21 million heads, mainly made up of hardy breeds, well adapted to local conditions. These breeds offer valuable genetic resources for different types of environment. In order to expand small ruminant production, the ANOC has carried out, for more than 10 years, organizational, technical and educational activities for farmers, in collaboration with the Direction de l'Élevage of the MAMVA. The ANOC was created and developed on very sound grounds such as initiative-taking (autonomy) and need-oriented actions and members' active participation. The technical results obtained are encouraging. Parent production has passed from 1,248 to 4,700 between 1984 and 1996. Besides technical advantages, an increase in the number of members, groupings and ewes can also be noted (annexe 1). The ANOC, as a professional organization, currently shows growth potential especially as regards the representation and defence of small ruminant farmers. In order to reinforce this potential, and improve its services, the ANOC counts on technical, scientific and educational support from several national and international partners.

**Key words**: Association, profession, development, partner, participation, techniques and education.

### Introduction

L'élevage "petits ruminants" au Maroc est représenté par environ 21 millions de têtes. L'ensemble de ce cheptel est bien adapté aux conditions naturelles du pays. Mais sa productivité est faible, par exemple le taux de mortalité des jeunes peut atteindre 30%. La productivité pondérale est seulement de 11 kg de viande par brebis.

Cette faible productivité est liée aux conditions climatiques (l'insuffisance alimentaire), à la médiocre conduite d'élevage, encore fort extensive et traditionnelle, et au manque d'actions appropriées d'encadrement technique, de formation (transfert de savoir-faire) et de vulgarisation agricole. Il en résulte de cette situation, que ce cheptel, potentiellement très important, ne contribue que pour 30% dans l'approvisionnement du pays en viandes rouges.

L'ANOC, La seule Association professionnelle des éleveurs marocains de "petits ruminants", avec l'appui de la Direction d'Élevage du MAMVA, a fait beaucoup d'effort et dispose d'une expérience riche dans ce domaine et a obtenu des résultats techniques importants.

<sup>†</sup>MAMVA : Ministère de l'Agriculture et de la Mise en Valeur.

## Conditions de création et de développement de l'ANOC

L'ANOC doit fêter cette année ses trente années d'existence. L'organisation des éleveurs sélectionneurs au Maroc a débuté avec la création de l'AEROPESAM (Association des Eleveurs de Races Ovines Pures et Sélectionnées au Maroc) en 1967. Cette association est devenue l'ANOC en 1980 et reconnue d'utilité publique par le Gouvernement marocain en 1988.

Il faut préciser que quelques conditions particulières de départ ont facilité la création et le développement de l'ANOC. Parmi ces conditions il y a la prise de *l'initiative à la base*, l'élargissement comme réponse à des *besoins réels* de développement et le développement des actions de façon *progressive*.

### Initiative privée

La création de l'Association est le résultat d'une initiative (privée) des membres fondateurs à partir d'un besoin et d'un intérêt professionnel, la "sélection ovine". La création de l'AEROPESAM n'a pas été imposée par une administration ou un autre partenaire. Rappelons que les éleveurs (de races importées) et les techniciens praticiens fondateurs disposaient, par rapport aux éleveurs traditionnels, de moyens et d'une grande technicité.

### Elargissement aux éleveurs traditionnels

Après une certaine expérience l'AEROPESAM a pris l'initiative d'élargir ses activités aux élevages traditionnels (races locales). Dans cette nouvelle situation on est en présence d'éleveurs dont les besoins sont différents et nécessitent des actions d'appui technique. Pour réussir l'action de sélection des races locales chez les paysans il fallait absolument assurer un *encadrement technique global* des élevages (demande) et programmer des nouvelles actions, appropriées, dans pratiquement tous les domaines (santé, alimentation, reproduction, etc.). Il fallait aussi penser à la *formation* des producteurs. Ces nouvelles actions nécessitant des moyens et des outils (communication, etc.) ont imposé une collaboration avec plusieurs partenaires (Services ministériels, instituts de recherche, organismes de coopération, etc.) et un développement propre de l'Association.

Il faut signaler que la base de la réussite de cet élargissement est la relation professionnelle qui s'est établie directement entre les nouveaux membres (éleveurs traditionnels) et les anciens. C'est une relation de confiance (partenariat) différente de celle qui s'établit d'habitude, dans les pays en développement, entre les bénéficiaires et les représentants des organismes officiels de développement, souvent des techniciens-fonctionnaires.

### Développement progressif

L'Association a progressé de façon très dynamique depuis sa restructuration en 1980 (création de l'ANOC). Ses activités techniques de départ, limitées à la sélection, ont été diversifiées progressivement pour toucher tous les domaines de l'élevage des petits ruminants. L'action de formation a été introduite pratiquement depuis une dizaine d'années, dans les programmes de l'ANOC. Cette action a joué un rôle important dans le développement actuel de l'association.

## ANOC - Organisation et activités

### Objectifs de l'ANOC

L'objectif principal de l'Association est l'amélioration du bien être de l'éleveur en valorisant son métier "d'éleveur" dans les conditions difficiles du milieu rural. Les objectifs généraux sont :

- Le développement de l'élevage ovin et caprin
- L'amélioration des revenus des éleveurs par l'amélioration de la productivité de leurs cheptels

- Le développement de l'utilisation des reproducteurs sélectionnés
- La contribution à l'organisation de la commercialisation des produits ovin et caprin
- La diffusion des techniques appropriées d'élevage ovin et caprin
- La défense des intérêts des éleveurs et du secteur

## Organisation et bénéficiaires des actions de l'ANOC

L'ANOC est gérée par un Conseil d'Administration composé de 21 éleveurs élus au niveau d'une assemblée générale et de 2 représentants du MAMVA. Ce conseil est structuré en sections spécialisées. Les éleveurs "bénéficiaires directs" des actions de l'ANOC sont actuellement au nombre de 1 547, organisés en 27 groupements, répartis dans toutes les zones berceaux de races. Ce nombre a été multiplié par plus de 6 fois durant la période 1984-1996 (annexe 1). L'ANOC en tant qu'organisation professionnelle participe aussi activement au développement de l'élevage par la diffusion des géniteurs sélectionnés et par des actions de vulgarisation (foires, etc.) auprès des éleveurs non membres. Ce sont les "bénéficiaires indirects".

## Secteurs principaux d'activités

L'ANOC a investi énormément dans le développement des races rustiques locales (plus de 90% de ses activités). Un des résultats les plus importants est celui de démontrer que les races locales rustiques disposent des potentialités génétiques et de production de viande importantes. Cependant malgré ses exigences l'élevage ovin de races d'origine européenne à viande, nées et élevées au Maroc, est encouragé. Parmi les objectifs de cet élevage il y a la production de béliers utilisés dans le croisement industriel pour produire des agneaux précoces. Une autre activité, récente au sein de l'ANOC est aussi en cours de développement. Il s'agit de l'élevage de chèvres laitières dans les régions difficiles de montagne.

Les *actions techniques* sont programmées en commun accord entre les éleveurs et le staff technique et sont menées auprès des membres encadrés en prenant en considération leur savoir-faire. Ces actions visent deux objectifs principaux :

(i) L'amélioration de la productivité numérique par l'application d'un programme prophylactique approprié et la maîtrise de la gestion de la reproduction en tenant compte des disponibilités alimentaires.

(ii) L'amélioration de la productivité pondérale par l'alimentation rationnelle et l'utilisation de reproducteurs améliorés.

Ces activités techniques sont appuyées par des *actions pédagogiques* (transfert de savoir et de savoir-faire). Il s'agit des actions de formation visant l'amélioration des compétences des techniciens et l'amélioration de la technicité des membres. Il s'agit aussi de la vulgarisation (manifestations agricoles) qui vise la diffusion des techniques appropriées d'élevage.

L'ANOC encadre actuellement 550 000 têtes ovines et caprines. Les principales races locales sont d'origine de différentes régions du pays : Timahdite du Moyen Atlas, Bni Guil de l'oriental, Sardi des plateaux de l'ouest, Boujâad des plateaux de Kasba Tadla et D'Man du Sud (oasis). Les effectifs encadrés ont été multipliés par 8 durant la période 1984-1996.

## Quelques résultats (annexe 1)

### La sélection

Chaque année une commission de sélection (composée d'experts : éleveurs et techniciens de l'ANOC et de la Direction de l'Elevage) assure un travail de sélection et d'inscription des animaux dans les livres généalogiques. La sélection des reproducteurs est appuyée par les résultats du contrôle de performances, disponibles depuis 1988. En 1995, 593 troupeaux en sélection ont été concernés par ce travail de sélection. Ces troupeaux ont produit cette année 4 700 béliers inscrits.

## Quelques paramètres de production

Sur la base des données d'un échantillon représentant 530 élevages et près de 98 000 brebis, l'estimation des paramètres zootechniques suivants a été faite pour l'année 1995 (Table 1).

Ces données reflètent bien l'effet de l'action d'encadrement technique et de formation des éleveurs au niveau des groupements.

Table 1. Quelques paramètres zootechniques

Paramètres	Timahdite	Sardi	Boujaâd	Bni Guil	D'Man
Prolificité	102,4	105,7	105,8	102,3	230,0
Fertilité	96,8	99,2	95,2	96,8	85,0
Mortalité	2,9	1,6	2,4	3,4	8,0
Productivité numérique	97,4	104,8	100,0	93,4	210,0

## L'action de formation et de vulgarisation

Juste quelques années après la restructuration de l'ANOC (1980), l'action de formation (des ressources humaines) s'est vite avérée indispensable pour le développement de l'association. En effet dès 1985 cette action a été introduite dans les programmes d'activités. L'évolution de l'action de formation et de vulgarisation a été très positive et dynamique, cependant leur impact auprès des éleveurs, en termes de technicité et d'esprit professionnel (attitudes), reste encore faible.

L'organisation de l'*approvisionnement* des éleveurs en intrants a été entamée depuis quelques années et déjà deux centres sont opérationnels dans deux zones d'action de l'ANOC.

## Collaboration avec plusieurs partenaires

L'asbl ANOC collabore avec plusieurs institutions nationales (Ministères de l'agriculture, instituts d'enseignement et de recherche, etc.) et internationales (organismes de coopérations au développement (DLG/gtz-Allemagne, ADRAI-Belgique, GIE ovin-France, FIDA. Les différents projets de coopération en cours de réalisation sont :

(i) Projet ANOC-DLG : "collaboration entre organisations professionnelles en agriculture". Ce projet vise à renforcer durablement les capacités d'intervention.

(ii) Projets ANOC-ADRAI : "développement de l'élevage caprin au nord du Maroc" et " animation et encadrement du personnel technique de l'ANOC".

(iii) Projet ANOC-GIE ovin : "développement de la production d'agneaux précoces.

(iv) Projet ANOC-FIDA : "soutien au développement de la race Bni Guil à l'oriental.

## Références

Ait Bihi, A.N. (1994). L'ANOC - organisation professionnelle au service du développement de l'élevage ovin.

ANOC. Rapports techniques.

Jacob, U. (1997). L'ANOC, association professionnelle au service de développement de l'élevage ovin et caprin marocain.

Outmani, A. (1995). *Elaboration d'un nouveau système de formation et de vulgarisation*. Rapport de la deuxième mission de courte durée, DLG-Agriservice, Bonn, juillet.

## Annexe 1

Le développement de l'ANOC en chiffre

	1984	1990	1995	1996
Indicateurs				
- Nb éleveurs	250	20	1 411	1 547
- Nb groupements	5	11	24	27
- Nb provinces				23
Personnel				
- Techniciens	3	16	37	37
- Cadres	1	7	10	10
- Autres	0	5	3	4
Effectifs encadrés <sup>†</sup>				
- d'ovins	67 000	217 600	491 800	550 000
- de brebis	40 000	136 000	307 408	340 000
Sélection				
- Brebis inscrites	-	-	56 351	61 174
- Béliers inscrits <sup>††</sup> (/an)	1 248	1 629	3 705	4 700
- Brebis contrôlées	-	3 600	15 159	16 035
- Elevages en CP	-	49	139	142
Budget				
(millions Dhs)		0,068	2,5	10
- MAMVA		-	1,4	1,8
- Adhérents		0,068	1	3,3
- Projets de coopération		-	0,1	0,6
- Commercialisation <sup>†††</sup>		-	-	4,3
Ratios				
- Brebis/éleveur	160	324	218	220
- Eleveurs/groupement	50	38	59	57
- Eleveurs/technicien	83	26	38	42
- Brebis/techniciens	13 300	8 500	8 300	9 189
- Brebis inscrites/techniciens			1 523	1 653

<sup>†</sup>Inclus les caprins encadrés dont le nombre reste encore très faibles (5 000 têtes)

<sup>††</sup>Il s'agit des antenais sélectionnés et inscrits dans les livres généalogiques

<sup>†††</sup>Il s'agit de l'approvisionnement des membres en intrants, principalement des aliments